
La paroisse dans l'expérience historique québécoise*

Normand Séguin

*Centre interuniversitaire d'études québécoises
Université du Québec à Trois-Rivières*

La paroisse catholique, transposée sur les rives du Saint-Laurent par la colonisation française, deviendra avec le temps l'expression d'une religion fortement territorialisée. Délimitation spatiale d'une administration hiérarchisée et principe d'organisation de la vie religieuse, elle a cherché à faire corps avec la communauté qu'elle dessert au point d'en exprimer le lieu ou la localité. Et elle revêt pour cela une signification historique qui déborde largement le champ du religieux. Je m'y suis intéressé dès mes premiers travaux sur le monde rural québécois du siècle dernier, voyant en elle, au-delà des rapports familiaux, une réalité sociale au premier niveau (Séguin, 1977). Je la tiens toujours comme l'un des éléments de définition de l'expérience historique du monde rural québécois et, rejoignant en cela un courant historiographique actuel, du monde urbain aussi bien.

Il y a quelques années (Séguin, 1989), dans un texte portant sur l'identité québécoise, il m'avait semblé nécessaire d'insister sur le rôle historique de la paroisse catholique au sein de la collectivité franco-québécoise. Je reprends ici cette réflexion en tâchant de

* Je remercie Serge Courville, Brigitte Caulier, René Hardy et Jean Roy pour leurs commentaires qui ont amélioré la version initiale de ce texte.

l'étayer quelque peu. L'exercice me paraît utile au moment où l'on sent au sein du milieu scientifique un intérêt renouvelé pour l'entité paroissiale. Exercice, ce mot indique, suffisamment je l'espère, le caractère exploratoire, provisoire même, de la démarche qui suit.

Je préviens immédiatement que ma perspective n'est pas celle de l'histoire de l'institution religieuse proprement dite et encore moins de la pratique religieuse. Mon point de vue se rapproche plutôt des rapports entre la socioéconomie et la dynamique culturelle dans son acception la plus large, des rapports producteurs de sens, qui influent sur le mode d'enregistrement de la mémoire collective. Mon propos évoque une trajectoire temporelle aux XIX^e et XX^e siècles, période qui m'est plus familière. Dans un premier temps, je retrace le renforcement de l'entité paroissiale comme expression d'un espace vécu partagé par une communauté, c'est-à-dire comme territorialité spécifique. Dans un deuxième temps, c'est l'effritement de cette signification qui retient mon attention.

En projetant le problème de la langue et celui de la religion au cœur du discours social, la Conquête britannique et le contexte sociopolitique qu'elle contribue à mettre en place ont agi comme de puissants révélateurs de la nationalité des Canadiens français. À sa manière, en contribuant à maintenir une tension entre la langue et la religion, le clergé catholique a joué un rôle crucial dans la définition et l'affirmation de la nationalité, jusqu'à ce que de nouvelles élites la redéfinissent au XX^e siècle en référence étroite à un espace national circonscrit, le Québec juridique, et à un État national revendiqué comme tel, l'État québécois. En ce sens, l'avènement de la Révolution tranquille au cours des années 1960, charnière mythique, a consacré la substitution du rapport langue-État-économie au rapport langue-religion comme fondement de la nationalité.

Je ne dis pas que le clergé catholique exerce pour un temps un pouvoir hégémonique au sein de la population francophone, loin de là. Il ne construit pas l'économie pas plus qu'il ne construit l'État. Son action est plutôt tournée vers l'aménagement social en vue d'inscrire dans la société civile sa dimension religieuse ou, comme le suggère Fernand Dumont (1987), d'édifier sa société religieuse.

S'il y parvient dans une certaine mesure, c'est bien parce qu'il a le soutien d'autres forces sociales. Envisagées sous cet angle, ses interventions se profilent à travers des médiations multiples dans la société civile et à l'endroit de l'appareil étatique.

L'un des aspects les plus intéressants de l'action historique du clergé est son aptitude à asseoir ses interventions sur des pratiques territoriales axées principalement sur la paroisse dont il cherche à faire un espace culturel cohérent. En travaillant à y édifier les bases de sa société religieuse sur le tripode foi, langue et vécu communautaire, il œuvre à accroître la cohésion de la société francophone et ce faisant, une part importante de son action est orientée vers l'affirmation de la nationalité. Aussi, dans un contexte où les références au territoire national et à l'État national sont encore peu affirmées ou mêmes incertaines, le milieu paroissial apparaît comme le territoire premier de la nationalité, laquelle pourra s'étendre hors du pays laurentien, partout où finalement s'implantera la paroisse. « La paroisse, écrit Yves Roby (1990 : 116) à propos des Franco-Américains, c'est donc la patrie qui a émigré avec les Canadiens français. »

Deux conditions étaient réunies pour assurer l'efficacité de la stratégie territoriale du clergé axée sur la paroisse : la forte homogénéité ethnique que l'on trouve dans une grande partie du territoire bas-canadien/qubécois et l'unanimité de la pratique religieuse des francophones. En d'autres mots, pour que la paroisse religieuse serve de base à l'organisation de la vie communautaire, il fallait que l'action du clergé s'enracine dans la culture vécue, que toute une population se reconnaisse dans ses prêtres et souscrive en gros au rôle social revendiqué par son Église.

Plusieurs facteurs, sur lesquels il convient d'insister, se conjuguent au XIX^e siècle, pour expliquer le renforcement de l'entité paroissiale comme expression de l'espace communautaire des franco-catholiques.

Comme l'ont montré les travaux de Serge Courville (1988, 1990), on assiste au cours des premières décennies du XIX^e siècle à la reconnaissance civile de la paroisse religieuse. En même temps, on observe le retour en force de la création de nouvelles paroisses

et la montée des entités villageoises, stimulées par la croissance démographique, la poussée des industries rurales, du commerce et des services, et ce, dans un contexte de resserrement des rapports ville-campagne. À telle enseigne que le monde rural québécois du milieu du siècle dernier apparaît déjà passablement complexe par sa socioéconomie et spatialement différencié d'un point à un autre du territoire (voir aussi à ce propos Courville et Séguin, 1989). Le village y tient une position nodale dans un système d'échange dominé par les rapports à la ville. La dynamique démographique, qui demeure puissante jusqu'à une période avancée du XX^e siècle, favorise l'élargissement de l'écoumène, alimente la croissance urbaine et nourrit depuis les années 1840 un ample courant d'émigration pendant près d'un siècle. D'une manière générale, la poussée démographique et les transformations de la socioéconomie qui s'enclenchent au siècle précédent ont stimulé la multiplication des cadres paroissiaux et consolidé les assises matérielles de l'institution paroissiale.

Mais le fait central reste la montée en puissance du clergé catholique comme force sociale. Il semble bien que l'échec du mouvement insurrectionnel de 1837-1838 ait eu pour effet de conforter son ascendant au sein de la population francophone. Mais quoi qu'il en soit, tout au long des décennies qui suivent, on observe un vigoureux renforcement de l'ensemble de ses bases d'action, dans la sphère religieuse et la société civile aussi, notamment dans l'enseignement et les services hospitaliers, champs où traditionnellement il exerce ses prérogatives. Pierre d'assise de ce mouvement, l'institution paroissiale est elle-même renforcée, comme l'ont bien montré René Hardy et Jean Roy (1983), grâce à un encadrement clérical resserré de la population, ce que rend possible un recrutement à la hausse des effectifs religieux. Prenant appui sur cette structure renforcée, le clergé catholique est en mesure, durant la seconde moitié du siècle dernier et encore plus tard au XX^e siècle, d'opérer un maillage de plus en plus serré du territoire occupé, en milieu rural comme en milieu urbain.

Sur le plan politique, le régime de l'Union, qui fait suite au rapport Durham, commandé par la Grande-Bretagne au lendemain de l'étouffement de l'insurrection de 1837-1838, réaménagement des

pouvoirs et amorce la mise en place de nouveaux cadres administratifs (pour une interprétation du rapport Durham, voir Courville, Robert et Séguin, 1990). Entre autres, il généralise la municipalité comme principe de gestion locale, inaugure un régime universel de publicité foncière (l'enregistrement) et abroge en 1851 le système seigneurial légué par le colonisateur français.

Parallèlement à la mise en place des cadres municipaux, l'une des grandes innovations du siècle dernier, le régime de l'Union, et ce, à travers de vives tensions et une série d'ajustements, jette au Bas-Canada les bases d'un système scolaire confessionnel et décentralisé, affranchi de la tutelle directe de l'État et de la municipalité civile, un système dont les principes essentiels vaudront jusqu'aux années 1960. Il s'agit d'une grande victoire pour le clergé catholique. Ce système qui lui reconnaissait un droit de regard sur la question scolaire et lui assurait d'emblée un rôle actif au sein de l'école, lui ménageait l'une des bases essentielles à son action.

Dans le Québec du XIX^e siècle, l'identité spatiale de la paroisse s'est trouvée encore renforcée par la mise en rapport de ces trois pouvoirs locaux institués, l'Église paroissiale, la municipalité civile et la commission scolaire, qui en principe découpent le territoire en juridiction autonome, dotée par surcroît de son mode de prélèvement auprès de la population touchée.

En règle générale, dans le monde rural franco-catholique, le découpage de la paroisse religieuse servira de délimitation territoriale à la municipalité civile et à la commission scolaire. Or, cette correspondance spatiale des trois instances n'est pas le fruit d'un simple accommodement. On y verra au contraire l'expression d'une réelle volonté de les harmoniser dans une même unité spatiale, l'espace communautaire formé par le corps villageois et la campagne qui l'environne et que circonscrit la paroisse religieuse, perçue comme l'organisation la plus proche du vécu communautaire. On rejoint ici la signification historique la plus large de la paroisse. Au-delà de l'organisation religieuse et de son territoire, la paroisse se comprend comme une symbolique des rapports à l'espace, comme une manière de s'appropriier celui-ci et d'y organiser la vie communautaire en opérant la jonction entre le religieux et le séculier, entre le local, la société élargie et l'État.

La symbolique paroissiale, nommons-la ainsi, s'est inscrite profondément dans la mémoire collective des générations passées comme principe de définition de lieux de l'identité collective et comme axe des rapports d'altérité : perception et explicitation de soi (ou de nous autres) et de l'autre (ou d'eux autres).

Il est évident qu'en milieu urbain marqué par la diversité sociale et la mixité linguistique et religieuse, la symbolique paroissiale n'obéit pas aux mêmes conditions qui prévalent en milieu rural où règne l'homogénéité de langue et de religion. Il n'empêche qu'en ville, là où justement les situations se révèlent les plus contrastées, à Montréal par exemple, la symbolique paroissiale opère en profondeur. L'étude de Lucia Ferretti (1992) consacrée à la paroisse Saint-Pierre-Apôtre en fournit un exemple saisissant.

Certes, pour bien comprendre la paroisse urbaine, il faudrait distinguer entre plusieurs situations qui renvoient à l'histoire tantôt longue, tantôt courte des villes, à leur taille, au profil de leurs fonctions, à leurs caractéristiques socioculturelles, à l'étape de leur développement, etc. Il faudrait aussi distinguer entre les paroisses rurales qui ont été incorporées à la ville par l'extension des cadres urbains et les autres entités paroissiales qui ont été nouvellement délimitées dans le territoire urbain, car la ville en croissance engendre aussi la paroisse.

Cela dit, dans des conditions fort variables, la population franco-catholique a été en mesure de définir au sein du monde urbain un espace spécifique autour de l'église paroissiale, une « petite patrie » pour reprendre une expression consacrée par la littérature, fondée sur les rapports de proximité et la sociabilité communautaire. En ce sens, la paroisse apparaît comme composante culturelle de la dynamique du paysage urbain. Elle exprime alors une manière d'approprier la ville, d'y marquer une distinction en aménageant des lieux d'identité où des constructions emblématiques, l'église et l'école au premier chef, proclament l'unité de la culture.

Cherche-t-on un indice de la solidité de la sociabilité paroissiale en milieu urbain durant les premières décennies du XX^e siècle, la montée du Mouvement Desjardins, l'une des grandes institutions

du Canada français, nous en fournit un comme le montre la thèse de Yvan Rousseau (1993). C'est sur le milieu paroissial, nous rappelle Rousseau, que le Mouvement s'avisait de fonder sa stratégie d'implantation de ses caisses populaires. La caisse populaire s'y inscrira au côté de l'église et de l'école comme un élément de la symbolique paroissiale.

L'effritement de la signification historique de la paroisse résulte d'un processus insidieux. C'est l'histoire de la déstructuration d'anciennes cohérences. Un phénomène bien senti depuis les dernières décennies lequel renvoie aux transformations profondes qu'a connues la société québécoise au XX^e siècle, particulièrement depuis la charnière des années 1950. Dans la société fortement urbanisée d'aujourd'hui, la paroisse ne tient plus le rôle social qui fut le sien antérieurement. Elle a cessé de fonctionner comme symbolique des rapports à l'espace, au sens que j'ai donné précédemment à cette expression, soit une manière de s'approprier l'espace et d'y organiser la vie communautaire en opérant la jonction entre le religieux et le séculier, entre le local, la société élargie et l'État. Elle n'est plus comme auparavant principe d'organisation de l'espace et le lieu premier de la nationalité.

Reste à étudier ce processus aux multiples dimensions, religieuses et autres. J'en pointe quelques-unes : déclin de la pratique religieuse et recul du rôle de la religion dans la société civile ; intervention accrue de l'État et extension des appareils publics qui modifient en substance les rapports entre l'individu, la collectivité locale, la municipalité et la société globale ; effets aussi des régulations du système économique qui bouleversent la vie de relation et les rapports à l'espace et dans l'espace. Concurrencée par d'autres structures d'expression et d'encadrement des collectivités de base, ébranlée par les mutations de la culture et de nouveaux comportements dans l'espace, la paroisse évoque une territorialité qui, au cours des dernières décennies, se transforme, s'affaiblit, et peut-être se dissout. Recentrée sur le sujet religieux lui-même, le pratiquant, dans un contexte où la religion tend à devenir chose privée, la paroisse religieuse en transition se déterritorialise.

Bibliographie

- Courville, Serge (dir.) (1988), *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle (1825-1861)*, Québec, PUL.
- Courville, Serge (1990), *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Sainte-Foy, PUL.
- Courville, Serge, et Normand Séguin (1989), *Le monde rural québécois au XIX^e siècle*, Ottawa, Société historique du Canada (coll. Brochure historique, 47).
- Courville, Serge, Jean-Claude Robert et Normand Séguin (1990), « La vallée du Saint-Laurent à l'époque du rapport Durham : économie et société », dans *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, 25, 1, p. 78-95.
- Dumont, Fernand (1987), « Jadis, une société religieuse », dans *Le sort de la culture*, Montréal, L'Hexagone, p. 247-259.
- Ferretti, Lucia (1992), *Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain, Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930*, Montréal, Boréal.
- Hardy, René, et Jean Roy (1983), « Encadrement social et mutation de la culture religieuse en Mauricie, 1850-1900 », dans *Questions de culture. Les régions culturelles*, 5, p. 61-79.
- Roby, Yves (1990), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*, Sillery, Septentrion.
- Rousseau, Yvan (1993), « L'enracinement et la transformation d'un mouvement social. La Fédération régionale des caisses populaires Desjardins du centre du Québec et ses établissements affiliés, 1909-1970 », Thèse de doctorat en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Séguin, Normand (1977), *La conquête du sol au 19^e siècle*, Sillery, Boréal Express.
- Séguin, Normand (1989), « L'identité menacée : réflexion sur un mythe fondateur québécois », dans *Populations et Cultures. Études réunies en l'honneur de François Lebrun*, Rennes, Les amis de François Lebrun avec le concours de l'Université de Rennes 2 Haute-Bretagne et de l'Institut culturel de Bretagne, Skol uhel ar Vro, p. 389-396.